

## Baisse des effectifs inscrits dans l'enseignement supérieur en 2022-2023

En 2022-2023, 2,93 millions d'étudiants se sont inscrits dans l'enseignement supérieur. Après les fortes croissances liées à la démographie en 2018, puis à un taux de réussite exceptionnel au baccalauréat en 2020, les effectifs sont cette année en baisse (-1,5 %), pour la première fois depuis la rentrée 2007. La rentrée 2022 est marquée par une diminution du nombre de néo-bacheliers, et une baisse prononcée des effectifs en sections de technicien supérieur en parcours scolaire (-9,6 %), à l'université (-3,4 %) et en CPGE (-2,6 %). Le nombre d'étudiants formés dans les établissements d'enseignement privés progresse de 3,3 %. Ce secteur accueille 26,1 % des étudiants, soit 1,2 point de plus qu'en 2021.

### Baisse des effectifs étudiants en 2022-2023

À la rentrée 2022, le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les DOM est de 2 935 000. Cet effectif, en baisse après 14 années de hausses consécutives, diminue cette année de 1,5 % (soit - 43 900 étudiants).

#### Effectifs dans l'enseignement supérieur

Effectifs (en milliers)	Année universitaire				Évolution annuelle (en %)
	2012- 2013	2021- 2022	2022- 2023	2022- 2023 (2)	
Universités (1)	1 443	1 657	1 598	1 660	-3,4
dont préparation BUT ou DUT	115	115	107	107	-6,8
dont formations d'ingénieurs	25	31	32	57	+0,5
Formations d'ingénieurs hors université	109	144	146	121	+1,2
STS et assimilés (scolaires)	254	252	228	228	-9,6
STS et assimilés (apprentis)	62	157	179	179	+14,1
CPGE	82	83	81	81	-2,6
Ecoles de commerce, gestion, comptabilité	131	239	245	245	+2,4
Autres	340	447	459	422	+2,7
<b>Total</b>	<b>2 422</b>	<b>2 979</b>	<b>2 935</b>	<b>2 935</b>	<b>-1,5</b>

1. Les effectifs de 2022-2023 ne tiennent pas en compte de l'école d'économie de Toulouse qui n'est plus une école interne à l'université au sens strict cette année. Ils sont en revanche pris en compte pour les évolutions ainsi que dans le contour regroupé (composante de l'EPE Université Toulouse Capitole).

2. Périmètre regroupement : les chiffres prennent en compte dans le périmètre des universités les grands ensembles universitaires créés ou modifiés par décrets depuis 2020, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux. Les taux d'évolution sont calculés sur le périmètre des universités au sens strict.

Source : MESR-SIES

Depuis 2020, de grands ensembles universitaires ont été créés ou modifiés, intégrant d'autres établissements d'enseignement supérieur. En 2022-2023, on dénombre ainsi 1 660 000 inscriptions étudiantes dans le champ universitaire en prenant en compte ces regroupements. Sur le périmètre des universités au sens strict (hors autres établissements membres ou composantes), leur nombre s'élève à 1 598 000 et diminue de 3,4 % en un an (- 57 000 étudiants). Cette baisse, observée dans tous les cursus, est plus importante en cursus licence, en lien avec la diminution du nombre de néo-bacheliers et leur moindre poursuite à l'université. Elle est particulièrement marquée en IUT, où le nombre d'étudiants préparant un BUT/DUT fléchit de 6,8 %. En STS et assimilés, la baisse observée à la rentrée 2021 dans les parcours scolaires s'accroît (-9,6 %, après -5,7 %), tandis que les effectifs connaissent une hausse

dans les parcours en apprentissage (+14,1 %, après +43,2 %). Enfin, le nombre d'étudiants baisse de nouveau en CPGE (-2,6 %).

Le nombre d'étudiants augmente dans les formations d'ingénieurs hors université (+1,2 %). C'est le cas également dans les écoles de commerce, gestion ou comptabilité (+2,4 %). Dans ces dernières, la hausse est moins élevée que les années précédentes, les inscriptions ayant progressé de 8,3 % en moyenne annuellement entre les rentrées 2017 et 2021.

### Le secteur privé regroupe plus du quart des effectifs de l'enseignement supérieur

En 2022-2023, les effectifs dans l'enseignement privé augmentent (+3,3 %), tandis qu'ils diminuent dans l'enseignement public (-3,1 %). Le secteur privé accueille 767 000 étudiants, soit 26,1 % des effectifs du supérieur, part en hausse de 1,2 point par rapport à 2021 et de 5,1 points depuis la rentrée 2017.

#### Répartition des effectifs en 2022-2023 entre secteurs public et privé

Effectifs (en milliers)	Public	Privé	Total	Part du privé (en %)
Universités (y c. BUT ou DUT et ingénieurs) *	1 598	-	1 598	-
Formations d'ingé. hors univ.	86	60	146	41,2
STS et assimilés (scolaires)	163	65	228	28,4
STS et assimilés (apprentis)	38	141	179	78,9
CPGE	69	13	81	15,5
Ecoles de commerce, gestion, comptabilité	1	244	245	99,5
Autres	214	244	459	53,3
<b>Total</b>	<b>2 168</b>	<b>767</b>	<b>2 935</b>	<b>26,1</b>
<b>Évolution annuelle (en %)</b>	<b>-3,1</b>	<b>+3,3</b>	<b>-1,5</b>	<b>-</b>

\* Périmètre strict des universités

Source : MESR-SIES

La quasi-totalité des écoles de commerce, gestion ou comptabilité relève du secteur privé. Celui-ci scolarise également 79 % des étudiants en STS en apprentissage, quatre étudiants sur dix des écoles d'ingénieurs hors université et près de trois étudiants sur dix en STS en parcours scolaire. Parmi les CPGE, le secteur privé (y compris sous contrat avec l'État) représente moins de 16 % des inscrits.

## Des diminutions d'effectifs dans presque toutes les académies

Les effectifs diminuent par rapport à la rentrée 2021 dans toutes les académies, à l'exception de celles de Mayotte et Versailles. Ils sont stables à Paris. Ils baissent fortement dans les académies de Guyane (- 8,9 %), Limoges (- 6,7 %), Corse (- 5,3 %) et Martinique (- 5,0 %). Les étudiants d'Île-de-France représentent plus d'un quart des inscrits (27,0 %). Les principales académies de province sont celles de Lyon, Lille, Nantes, Toulouse, Rennes et Bordeaux, qui accueillent, à elles six, un tiers des effectifs (34 %). Les huit plus petites de métropole, celles de Corse, Limoges, Besançon, Reims, Dijon, Clermont-Ferrand, Amiens et Poitiers accueillent au total seulement 11 % des effectifs.

### Répartition des effectifs en 2022-2023 par région et académie

Régions académiques	Académies	Effectifs	Part (en %)	Evol. ann. (en %)
Auv.-Rhône-Alpes		<b>373 048</b>	<b>12,7</b>	<b>-1,6</b>
	Cl.-Ferrand	51 556	1,8	-3,2
	Grenoble	101 933	3,5	-3,0
	Lyon	219 559	7,5	-0,5
Bourg-Franche-Comté		<b>85 514</b>	<b>2,9</b>	<b>-2,4</b>
	Besançon	36 739	1,3	-3,0
	Dijon	48 775	1,7	-2,0
Bretagne	Rennes	<b>143 005</b>	<b>4,9</b>	<b>-2,9</b>
Centre-Val de Loire	Orl.-Tours	<b>69 821</b>	<b>2,4</b>	<b>-4,1</b>
Corse	Corse	<b>5 756</b>	<b>0,2</b>	<b>-5,3</b>
Grand-Est		<b>219 318</b>	<b>7,5</b>	<b>-3,0</b>
	Nancy-Metz	86 439	2,9	-4,1
	Reims	45 977	1,6	-3,8
	Strasbourg	86 902	3,0	-1,4
Hauts de France		<b>251 320</b>	<b>8,6</b>	<b>-2,2</b>
	Amiens	52 389	1,8	-3,7
	Lille	198 931	6,8	-1,8
Île-de-France		<b>793 820</b>	<b>27,0</b>	<b>+0,6</b>
	Créteil	164 606	5,6	-1,5
	Paris	392 233	13,4	+0,1
	Versailles	236 981	8,1	+2,9
Normandie		<b>115 030</b>	<b>3,9</b>	<b>-1,2</b>
Nouvelle Aquitaine		<b>219 756</b>	<b>7,5</b>	<b>-3,0</b>
	Bordeaux	139 109	4,7	-2,1
	Limoges	24 098	0,8	-6,7
	Poitiers	56 549	1,9	-3,6
Occitanie		<b>267 651</b>	<b>9,1</b>	<b>-1,4</b>
	Montpellier	122 569	4,2	-1,9
	Toulouse	145 082	4,9	-1,0
Pays de la Loire	Nantes	<b>151 685</b>	<b>5,2</b>	<b>-1,1</b>
Prov.-Alpes-Côte-d'Azur		<b>185 531</b>	<b>6,3</b>	<b>-2,6</b>
	Aix-Marseille	117 170	4,0	-3,1
	Nice	68 361	2,3	-1,8
France métropolitaine		<b>2 881 255</b>	<b>98,2</b>	<b>-1,4</b>
Guadeloupe	Guadeloupe	10 933	0,4	-4,5
Guyane	Guyane	5 201	0,2	-8,8
La Réunion	La Réunion	25 709	0,9	-1,2
Martinique	Martinique	9 225	0,3	-5,0
Mayotte	Mayotte	2 974	0,1	+7,4
DROM		<b>54 042</b>	<b>1,8</b>	<b>-2,9</b>
	<b>France métr. + DROM</b>	<b>2 935 297</b>	<b>100,0</b>	<b>-1,5</b>

Source : MESR-SIES

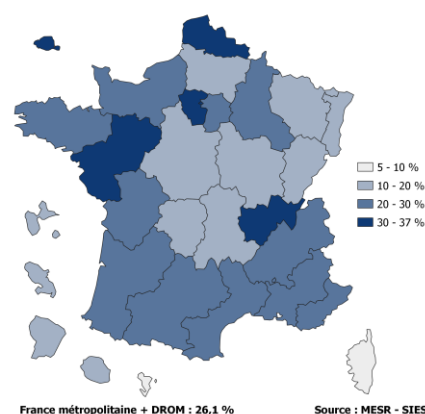
**Sources** : systèmes d'information SISE et SCOLARITE, enquêtes menées par le SIES auprès des établissements d'enseignement supérieur, enquête SIFA, et enquêtes sous la responsabilité des ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

**Champ** : inscriptions étudiantes dans un établissement d'enseignement supérieur en France métropolitaine et DROM.

## Plus d'un tiers des étudiants dans l'enseignement privé dans les académies de Nantes, Paris et Lyon

La part de l'enseignement privé est très variable d'une académie à l'autre, comprise entre 5,2 % (Mayotte) et 37,2 % (Nantes). À la rentrée 2022, elle augmente sensiblement dans les académies de Corse et Versailles, tandis qu'elle diminue dans huit académies. Plus d'un tiers des étudiants sont formés dans le secteur privé dans les académies de Nantes, Paris et Lyon. C'est le cas de 6 % des étudiants dans celle de Corse et d'un peu plus de 10 % dans celles de Besançon, la Réunion et Limoges.

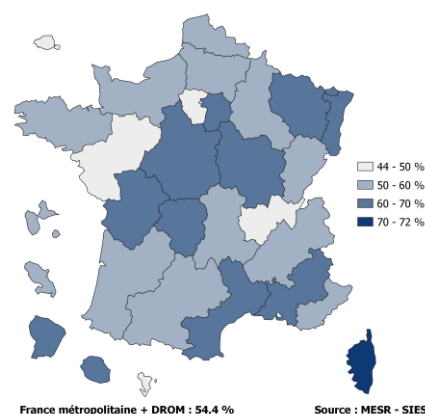
### Part des étudiants dans l'enseignement privé par académie en 2022-2023 (en %)



## Moins d'un étudiant sur deux est inscrit à l'université à Paris, Mayotte, Versailles, Nantes et Lyon

Seuls 44 % des étudiants parisiens sont inscrits à l'université, contre 54 % en moyenne nationale. C'est le cas de moins de la moitié des étudiants dans les académies de Mayotte, Versailles, Nantes et Lyon. Cette part atteint 70 % en Corse et dans l'académie de Strasbourg. Entre les rentrées 2021 et 2022, le poids de l'université diminue dans toutes les académies, sauf celles de Paris et Mayotte.

### Part des étudiants dans les universités\* par académie en 2022-2023 (en %)



\* Périmètre strict des universités

**Solène MALFATTO**  
MESR-SIES

#### Pour en savoir plus :

- Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche, édition 2023